

10 janvier 2022

# EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

## Informations utiles:

- Dans leur réponse conjointe à la [question parlementaire du 6 décembre 2021](#), le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel, et le ministre de l'Immigration et de l'asile, Jean Asselborn, se prononcent sur la position du Luxembourg concernant [l'ensemble des mesures temporaires proposées par la Commission européenne](#) en matière d'asile et de retour afin d'aider la Lettonie, la Lituanie et la Pologne à faire face à la situation d'urgence à la frontière extérieure de l'UE avec la Biélorussie. Les ministres insistent que, lors des négociations au Conseil de l'Union européenne, le Luxembourg défendra le respect du principe de non-refoulement, du droit d'asile et des droits fondamentaux des personnes concernées. Les mesures provisoires proposées par la Commission européenne ne devraient pas durer plus de six mois et les négociations au sein du Conseil de l'Union européenne ne font que commencer.
- Le 6 décembre 2021, conformément à la loi du 9 avril 2014 renforçant le droit des victimes de la traite des êtres humains, la Commission consultative des Droits de l'Homme (CCDH) a présenté son [troisième rapport sur la traite des êtres humains](#) aux membres de la Commission de la Justice de la Chambre des Députés. La loi du 9 avril 2014, qui transpose en droit luxembourgeois la directive 2011/36/UE de l'Union européenne concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène, désigne la CCDH comme rapporteur national sur la traite des êtres humains.
- L'Université du Luxembourg a présenté le 9 décembre 2021, en présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, [le troisième rapport national sur l'éducation](#) élaboré en collaboration avec le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT). Le rapport se penche sur la question « L'école luxembourgeoise est-elle prête pour l'avenir ? ». L'analyse se concentre sur la digitalisation et sur l'éducation au développement durable. D'autres points importants sont la pandémie qui a placé le système scolaire luxembourgeois face à de grands défis et son impact sur la vie quotidienne à l'école, ainsi que la question des anciennes et nouvelles inégalités sociales et culturelles.

## Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication du [rapport de conférence](#) incluant une synthèse de toutes les présentations et discussions lors de notre [conférence nationale 2021 intitulée « Detecting and protecting vulnerable migrants »](#).

## Chiffre de la semaine: 16,5 %

Dans le rapport national sur l'éducation 2021 sont mises en évidence pour l'année scolaire 2019-2020, des inégalités scolaires au détriment d'élèves issu(e)s de l'immigration (c'est-à-dire des élèves ne parlant pas luxembourgeois ni allemand à la maison). Ainsi, 41,1 % des élèves de familles où la langue luxembourgeoise ou allemande prédomine fréquentent l'ESC (Enseignement secondaire classique) académique, contre seulement 16,5 % des élèves issu(e)s d'un autre contexte linguistique. Inversement, ceci se manifeste aussi dans le placement des élèves dans la filière de plus faible niveau : les jeunes issu(e)s de l'immigration sont surreprésenté(e)s dans l'ESG (Enseignement secondaire général) préparatoire, avec une tendance à la stabilité au fil du temps.

Source: Rapport national sur l'éducation au Luxembourg 2021

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,  
merci de contacter [mathis.osburg@uni.lu](mailto:mathis.osburg@uni.lu)**

### Nous contacter :

Email: [emn@uni.lu](mailto:emn@uni.lu)

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european\\_migration\\_network\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en)